

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 30 mars 1907, M. Achille Guerrapain, professeur d'agriculture du département de l'Aisne, est nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert, accompagné de M. le Lieutenant de vaisseau Bourée, Son Aide de camp et de M. Jaloustre, Chef de Son Cabinet, est arrivé mercredi matin à Berlin. Il a été reçu à la gare par MM. les Généraux Von Hahnke, Gouverneur de Berlin, et Von Moltke, Aide de camp de S. M. l'Empereur. Une voiture de la Cour a conduit ensuite le Prince au Palais Impérial où un appartement Lui a été réservé.

* *

Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice, LL. AA. II. le Kronprinz et la Kronprinzessin, S. A. S. le Prince Albert de Monaco, et plusieurs Princes de la Famille Impériale ont assisté aux représentations de la *Damnation de Faust* et de *Méphistofêles* que l'Opéra de Monte Carlo a données jeudi et vendredi au théâtre de l'Opéra de Berlin.

A l'occasion de la première représentation à ce théâtre de la *Damnation de Faust*, le journal la *Post* a publié l'article suivant dans son numéro du 5 avril :

« Hier soir a eu lieu à l'Opéra royal la première représentation extraordinaire de la troupe d'opéra de Monte Carlo sous la direction de M. Raoul Gunsbourg. On a donné la *Damnation de Faust*, musique d'Hector Berlioz.

Des artistes, le plus remarquable a été incontestablement M. Renaud qui, dans le rôle de Mephisto, s'est élevé de beaucoup au-dessus du reste de l'interprétation. Il a été excellent aussi bien comme chanteur que comme comédien.

M^{lle} Lindsay jouait le rôle de Marguerite. Celui de Faust était rempli par M. Rousselière.

M. Chalmin, dans le rôle de Brander, a chanté d'une façon remarquable la chanson du Rat. L'air a été repris ensuite par les chœurs en forme de fugue. Grâce à une exécution magistrale, cette fugue a obtenu un succès considérable et a été redemandée par de bruyantes et enthousiastes acclamations.

La danse des sylphes constituait, au point de vue scénique, l'attrait principal de la représentation. On voyait en effet des formes séduisantes s'élever avec grâce dans les airs.

Rarement il a été donné de contempler une aussi brillante assemblée à une première de notre Opéra.

Dans la grande loge centrale se trouvaient l'Empereur et l'Impératrice ayant entre eux le Prince de Monaco; puis le Prince héritier et la Princesse, le Prince et la Princesse Eitel Frédéric, ainsi d'ailleurs que tous les Princes de la Maison Impériale en ce moment présents à Berlin. Tous ces personnages étaient accompagnés d'une suite nombreuse. Ils sont restés jusqu'à la fin de la représentation et ont pris une part très vive aux acclamations qui ont salué la fin du spectacle, acclamations qui ont forcé à relever le rideau à maintes reprises. »

Les membres du Congrès de Climatotherapie et d'Hygiène urbaine, venant de Nice et se rendant à Menton, ont passé la journée de vendredi dans la Principauté et tenu une de leurs séances de travail au Musée Océanographique. Arrivés à 9 heures et demie, ils ont été reçus, à la gare de Monaco, par les docteurs Vivant, Godineau, Colignon, Schaap et Pich et, à la gare de Monte Carlo, par les docteurs Guglielminetti et Chaboux.

A 10 heures et demie, les Congressistes se sont rendus par groupes au Musée Océanographique, richement décoré pour la circonstance de drapeaux et de fleurs. La séance, à laquelle assistaient 250 à 300 personnes, a eu lieu dans une galerie voisine du hall du rez-de-chaussée où une estrade drapée de velours avait été dressée pour les membres du bureau. Le docteur Calmette présidait, ayant à ses côtés le professeur Huckard et le docteur Vivant.

Au premier rang des fauteuils avaient pris place S. Exc. le Gouverneur Général; M. de Loth, maire de Monaco; M. Philip de Barjeau, consul de France, et la plupart des membres du corps médical de la Principauté.

Le docteur Calmette, en ouvrant la séance, donne lecture de la dépêche suivante qui vient de lui être remise :

« Le Prince regrette beaucoup de ne pas pouvoir se trouver à Monaco pour assister aux travaux du Congrès. Il souhaite à votre réunion un plein succès dans le but qu'elle se propose. »

L'assemblée exprime par des applaudissements prolongés sa respectueuse sympathie à l'adresse de Son Altesse Sérénissime.

M. le Gouverneur Général prononce ensuite le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

M. le président Calmette vient de vous donner lecture du télégramme de sympathie qui vous a été adressé au nom de Son Altesse Sérénissime.

L'année dernière, à pareille époque, S. A. S. le Prince présidait à Nice la session d'ouverture de votre précédent Congrès, vous apportant ainsi Son très précieux encouragement. Quelle n'aurait pas été la satisfaction de Son Altesse, si les circonstances Lui avaient permis de vous recevoir aujourd'hui dans Sa Principauté, dans ce beau pays où Elle veille à ce que soient appliqués en toutes choses, et particulièrement en matière d'hygiène, les procédés scientifiques les plus perfectionnés! Cette satisfaction aurait été augmentée encore par le plaisir qu'Elle aurait eu à vous souhaiter la bienvenue ici-même, dans cet admirable Musée dont Son Altesse Sérénissime vient de doter si généreusement l'Institut Océanographique.

J'ai le grand honneur de remplacer le Prince parmi vous.

Je salue les membres du Congrès dans la personne de son savant et distingué président, M. le docteur Calmette, qui dirige vos travaux avec une autorité, une compétence et une courtoisie qui lui valent l'universelle sympathie.

Je suis assuré que vous serez profondément intéressés par les visites que vous ferez tout à l'heure, sous la conduite de votre aimable, actif et dévoué confrère, M. le docteur Vivant, délégué de la Principauté, et je me plais à espérer que vous emporterez de votre trop court séjour dans la Principauté le souvenir durable que vous y laisserez certainement.

Il m'est agréable de vous rappeler que je me fais une fête de vous recevoir ce soir, de 5 à 7 heures, à l'Hôtel du Gouvernement.

Vous y serez chez vous.

Ce discours est vivement applaudi.

Le docteur Calmette prend alors la parole. Il adresse un respectueux hommage à S. A. S. le Prince : « C'est de Son Altesse, ajoute-t-il, qu'on pourrait exactement dire : Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »

L'orateur montre dans Son Altesse un savant et un bienfaiteur de la science, s'attachant non seulement au bonheur de Ses sujets, mais encore à tout ce qui peut contribuer à l'amélioration du sort de l'humanité. Il fait ressortir l'affection que le Prince professe pour la France.

S'adressant ensuite à S. Exc. le Gouverneur Général, il lui exprime sa gratitude et celle des membres du Congrès pour l'accueil qu'ils ont reçu dans la Principauté.

La présence des Congressistes à Monaco, ajoute-t-il, indique que nous devons prêcher la solidarité entre toutes les villes du Littoral et qu'il ne doit y avoir entre elles aucune rivalité.

Le Dr Godineau adresse ses souhaits de bienvenue aux membres du Congrès et prononce un bel éloge du climat de Monaco, dont il fait ressortir les bienfaits.

Le Dr Vivant donne ensuite lecture de son remarquable rapport sur l'hygiène dans la Principauté, qui sera prochainement reproduit dans le *Journal de Monaco*.

Le Dr Chaboux, de Menton, communique à son tour un intéressant rapport sur la poussière des routes. Une démonstration de la théorie du goudronnage est ensuite faite sur l'avenue Saint-Martin par le Dr Guglielminetti. En l'absence de M. Tschiret, ce travail est effectué sous la direction de M. Curti.

* *

A la suite de la séance de travail, un déjeuner a été offert par S. Exc. le Gouverneur Général en l'honneur du Bureau et des principaux membres du Congrès.

* *

Dans l'après-midi, les Congressistes ont visité l'Hôpital de Monaco où ils ont été reçus par M. Colignon, médecin en chef de l'Hôpital. Le Dr Colignon avait fait éditer, à l'occasion de cette visite, une élégante brochure illustrée où figuraient l'historique de l'Hôpital et toutes les indications utiles sur l'organisation et le fonctionnement de ses services.

Une conférence a été faite par le Dr Onimus au pavillon météorologique de Monte Carlo. Elle a vivement intéressé les congressistes. Le conféren-

cier a donné les explications les plus complètes sur les appareils que contient le pavillon et sur les constatations qui y sont faites.

* *

A 5 heures, une réception a eu lieu à l'Hôtel du Gouvernement. S. Exc. M. Roger, ayant à ses côtés M. Roussel, secrétaire général, et M. Lavaud, secrétaire du Gouverneur, auxquels s'étaient joints la plupart des chefs de service de la Principauté, accueillait ses invités avec d'aimables paroles de bienvenue. Environ six à sept cents personnes assistaient à cette réception qui s'est terminée à 7 heures.

Le soir, les congressistes assistaient à la représentation de gala donnée au théâtre de Monte Carlo en leur honneur par la Société des Bains de Mer. La salle était brillamment pavoisée. Une assistance des plus élégantes a vivement applaudi *Grisélidis*, l'œuvre délicate d'Armand Sylvestre et Eugène Morand et ses remarquables interprètes.

* *

Le docteur Calmette, au nom des membres du Congrès, a adressé à S. A. S. le Prince de Monaco, le télégramme suivant :

A S. A. S. le Prince Albert.

Le Congrès exprime respectueusement à Son Altesse Sérénissime sa vive gratitude pour l'accueil reçu dans la Principauté et son admiration pour l'œuvre du Musée Océanographique et les créations hygiéniques.

Président : CALMETTE.

Le lendemain, samedi, M. le docteur Calmette adressait de Menton où les Congressistes se trouvaient réunis, la dépêche suivante à S. Exc. M. le Gouverneur Général :

Le Congrès, réuni à Menton, me charge de vous exprimer la reconnaissance très vive de l'unanimité de ses membres pour votre gracieux accueil et vous envoie son respectueux salut.

Président : CALMETTE.

Samedi soir a eu lieu, dans la grande salle des fêtes de l'International Sporting Club, le banquet qui réunit chaque année à la veille des courses les organisateurs de ces épreuves, les représentants du Gouvernement et les concurrents.

Cent cinquante couverts avaient été dressés autour de tables merveilleusement fleuries. M. Camille Blanc présidait, ayant en face de lui S. Exc. le Gouverneur Général.

À la table d'honneur se trouvaient : M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes ; M. de Loth, maire de Monaco ; M. Philip de Barjeau, consul de France ; M. Rosset, consul d'Italie ; le baron Van Zuylen de Nyevelt, président de l'Automobile-Club de France ; M. Borie, administrateur de la Marine ; MM. de Verthamon et Eveillard, lieutenants de vaisseau ; M. Roussel, secrétaire général du Gouvernement ; M. Bonfiglio, conseiller municipal, représentant le Maire de Nice ; M. Fernandez, président de l'Automobile-Club de Nice ; M. J. Gondoin ; le comte Albert Gautier ; M. Georges Prade, directeur des Sports.

Au dessert, M. Camille Blanc, président de l'International Sporting Club, a pris la parole en ces termes :

Excellence, Messieurs,

Pour la quatrième fois, j'ai le très grand plaisir, au nom du Comité d'organisation, de souhaiter la bienvenue à ceux que nous considérons tous comme des collaborateurs à une œuvre commune.

Les constructeurs qui ont fait le succès de nos premières réunions nous sont tous restés fidèles, et leur nombre s'est augmenté de tous ceux qui, conquis par l'idée, nous apportent aujourd'hui le fruit de leur travail et de leur ingéniosité.

Comme l'automobile, sa sœur aînée, l'industrie du canot automobile est née d'un sport, passionnant entre tous, dont se dégage aujourd'hui le côté profondément utilitaire.

Les foules seront toujours captivées et séduites par les vitesses de plus en plus grandes des racers, cependant que l'industrie s'applique à tirer de ces épreuves les enseignements pratiques qu'elles comportent et à créer ce nouvel outillage de la civilisation moderne.

Voici que, cette année, un pas nouveau vient d'être franchi : l'adaptation du moteur à la marine de guerre avec ces vedettes d'escadres dont plusieurs types inté-

ressants figurent à notre Exposition, en attendant que ces robustes unités maritimes prennent leur part de ce meeting. Le patronage de la Marine française, qui leur était acquis dès le début, s'est manifesté, cette année, d'une façon décisive par l'intervention gracieuse du Ministre, qui a doté l'épreuve qui leur est réservée d'un objet d'art offert officiellement. Au nom de nos collègues, en votre nom, nous remercions M. Thomson du concours moral qu'il a ainsi apporté à nos efforts et aux vôtres, et nous vous demandons, Messieurs les officiers de la Marine française, de transmettre au Ministre l'expression de notre profonde gratitude.

A la veille de nos courses, permettez-moi, Messieurs les concurrents, de vous dire les vœux du Comité et combien nous désirons tous que vous emportiez à nouveau de la Principauté l'assurance que tous nos efforts tendent à mettre en lumière le résultat de vos travaux et de vos recherches. La presse, toujours ardente à soutenir la cause du progrès, dira vos succès au monde entier.

L'hospitalité qui vous est offerte ici, Messieurs, vous la devez avant tout au Prince éclairé qui, bien qu'absent, a tenu à vous dire combien Il s'intéressait à cette belle manifestation, à laquelle Il accorde ainsi dans le présent et dans l'avenir Son Haut et puissant patronage.

Je vous propose donc, Messieurs, de lever nos verres en l'honneur de S. A. S. le Prince Albert 1^{er}.

S. Exc. M. Roger, Gouverneur Général, répondant à M. Camille Blanc, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

J'aurai l'honneur de porter à la connaissance de Son Altesse Sérénissime les paroles qui Lui ont été consacrées par M. le Président du Comité de l'Exposition des canots automobiles au cours de son allocution.

Elle en sera certainement touchée. Son Altesse Sérénissime aurait été heureuse d'assister à votre concours.

Rien de ce qui touche à la mer ne Lui demeure indifférent. A plus forte raison s'intéresse-t-elle vivement à l'imposante manifestation sportive qui va passionner la Principauté. C'est dans ce sentiment qu'Elle a daigné faire parvenir, au jour de l'ouverture de l'Exposition, un télégramme d'encouragement, et c'est encore dans le même sentiment qu'Elle a bien voulu offrir un magnifique objet d'art pour récompenser le vainqueur.

Il m'est agréable, Monsieur le Président, de vous présenter mes félicitations pour l'activité, le dévouement, la ténacité que vous avez déployés durant ces dernières années, en vue de mener à bien l'œuvre entreprise par vous et dont le succès est aujourd'hui définitif.

Vous avez connu des moments difficiles, vous avez ignoré le découragement ; la victoire a couronné vos efforts, vous devez être remercié.

Messieurs,

J'ai à cœur de souhaiter la bienvenue dans la Principauté aux représentants de la marine française ; je veux leur dire que, durant les journées de deuil qu'elle vient de traverser, nos sympathies émues n'ont cessé de lui faire cortège.

Leur chef, M. le Ministre de la marine, a montré tout l'intérêt qu'il attache aux épreuves qui vont commencer, non seulement en envoyant dans le port de Monaco deux contre-torpilleurs, mais encore en faisant parvenir au comité d'organisation, ainsi que le rappelait tout à l'heure M. le Président, un très beau bronze que se disputeront à l'envi de nombreux concurrents.

Je lui en exprime toute leur gratitude.

Je tiens enfin à réunir dans un même salut les constructeurs et les vaillants pilotes qui, dans quelques heures, affronteront la grande bleue, à leur dire que nous suivrons avec un intérêt chaque jour croissant leurs luttes pacifiques et que nous applaudirons avec joie à leurs triomphes.

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de tous ceux qui, à un titre quelconque, participent au développement de l'industrie des canots automobiles.

M. Borie, administrateur de la Marine à Nice, s'est ensuite exprimé ainsi :

Excellence,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Au nom du Ministre de la Marine que j'ai l'honneur de représenter à Nice, au nom de mes camarades ici présents, j'ai à cœur de remercier l'International Sporting Club de son excellent accueil. Jusqu'au dernier moment j'avais espéré que mon éminent ami M. Tréfeu, directeur de la Marine marchande au ministère et délégué par le Ministre à l'effet de témoigner, par sa présence, du prix que la Marine attache à de telles manifestations, j'espérais, dis-je, que M. Tréfeu serait arrivé à temps pour parler à ce banquet. Mieux que moi, il vous eût dit de la navigation automobile tout ce qu'il faut en dire et que, dans un avenir qui n'est pas si lointain, ces bateaux légers, dont l'œil se plaît à suivre la course rapide, constitueront des engins militaires de premier ordre. Je me bornerai, quant à moi, à féliciter hautement ici les organisateurs de ces belles manifestations qui, avec un zèle, une compétence au-dessus de tout éloge, ont su grouper des quatre coins de l'Europe, sur le sol monégasque, des types de bateaux aussi variés que nombreux. Certainement, si les peuples, si les races apprennent à s'estimer d'après leurs œuvres, certainement l'Exposition des canots automobiles de Monaco revêt un sens supérieur à tout ce qui peut être dit au cours d'un banquet ; certainement l'effort de l'International Sporting Club mérite mieux que des congratulations individuelles.

C'est dans ces sentiments, Messieurs, que je vous convie à lever vos verres en l'honneur, d'abord, de Celui dont tout marin vraiment digne de ce nom doit se sentir un peu le féal ; en l'honneur de S. Exc. le Gouverneur Général de la Principauté ; en l'honneur de M. Camille Blanc, le distingué président de l'International Sporting Club.

D'autres toasts ont été prononcés par M. le baron Van Zuylen de Nyevelt au nom de l'industrie automobile, par M. le lieutenant de vaisseau de Verthamon au nom des marins français, par M. Tellier fils au nom des concurrents et par M. Prade au nom de la presse sportive.

* *

S. A. S. le Prince a adressé de Berlin le télégramme suivant à M. Camille Blanc :

« Le Prince félicite le président et les membres « du Comité d'organisation du Concours des « canots automobiles pour leur persistante activité. Cette industrie nouvelle leur doit une « grande reconnaissance et le Prince y joint la « Sienna au nom des intérêts de la Principauté. »

Hier soir, lundi, Son Exc. M. Roger a offert en l'Hôtel du Gouvernement un dîner auquel ont pris part M. Tréfeu, directeur au Ministère de la Marine française, délégué par le Ministre pour suivre les épreuves du Meeting des canots automobiles, MM. les lieutenants de vaisseau de Verthamon et Eveillard, M. le chevalier de Loth, maire de Monaco et les Membres de la Commission communale, M. Roussel, secrétaire général du Gouvernement, MM. les représentants de toutes les Sociétés monégasques, M. Lavaud, secrétaire particulier et les représentants de la presse.

Au dessert, Son Exc. le Gouverneur Général a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

C'est pour moi un devoir de haute courtoisie que de saluer tout d'abord M. Tréfeu, directeur au Ministère de la Marine, délégué par le Ministre pour suivre les épreuves si intéressantes du meeting des canots automobiles.

Je salue également avec plaisir les commandants des deux torpilleurs français.

Je suis heureux de les recevoir tous les trois à ma table ; ils ont été les bienvenus dans les eaux et sur le territoire de notre Auguste Souverain ; souhaitons que leur séjour au pays monégasque leur laisse un agréable souvenir.

Monsieur le Maire,

Je me plais à vous féliciter de votre élévation à la première magistrature communale. Le choix éclairé de Son Altesse Sérénissime a été ratifié par l'opinion publique toute entière.

C'est que vous êtes dans ce beau pays depuis plus de quarante années, que, chaque jour, depuis votre arrivée, on vous a vu vous dévouer avec une inlassable persistance aux diverses œuvres de la Principauté. Il est juste que chacun vous en soit reconnaissant.

J'ai la satisfaction de recevoir ici, en même temps que vous, tous vos collègues de la Commission Communale ; je désire qu'eux et vous considérez cette maison comme la vôtre.

J'ai déjà dit que mon cabinet était ouvert à quiconque avait à me parler. A plus forte raison suis-je toujours prêt à accueillir ceux qui doivent à la confiance du Prince le mandat communal.

Messieurs,

J'ai aussi un vif plaisir à recevoir chez moi les représentants les plus qualifiés de toutes les Sociétés monégasques. Qu'elles soient littéraires ou scientifiques, sportives ou amicales, commerciales ou industrielles, toutes ont un droit égal à la bienveillante sollicitude du Gouvernement Princier, puisque toutes contribuent, dans la limite de leurs moyens, au développement de la Principauté. Mon concours ne leur fera jamais défaut. J'ai à cœur d'encourager toutes les initiatives, de faire appel à toutes les bonnes volontés, de favoriser, dans le bon sens du mot, tous ceux qui travaillent avec courage, à quelque situation sociale qu'ils appartiennent.

Ce faisant, je me conformerai au programme que m'a tracé Son Altesse Sérénissime. Aussi bien je ne suis ici que la main qui exécute : le Prince conçoit et ordonne.

Messieurs,

Adressons respectueusement à Notre Souverain la nouvelle assurance du fidèle attachement avec lequel nous entendons Le servir.

Je bois à Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain. Je bois également à Son Altesse Sérénissime le Prince Héritaire.

M. le Chevalier de Loth, maire de Monaco a remercié très vivement M. le Gouverneur Général pour les paroles trop élogieuses qu'il a bien voulu

lui consacrer. S'il espère que la population n'a pas été mécontente du choix que Son Altesse a daigné faire de lui, il est dans tous les cas assuré que cette même population est profondément reconnaissante à Son Souverain de lui avoir donné comme Gouverneur Général un administrateur tel que M. Roger. Il félicite ce dernier de l'heureuse pensée qu'il a eue de grouper autour de lui tous les représentants des diverses Sociétés Monégasques et après avoir proclamé la fidélité des Monégasques à leur bien aimé Souverain il termine en portant la santé de Son Altesse Sérénissime.

M. Tréfeu, directeur au Ministère de la Marine, prononce à son tour l'allocution suivante :

Monsieur le Gouverneur Général,

J'ai été très vivement sensible aux paroles si particulièrement flatteuses par lesquelles vous avez bien voulu remercier M. le Ministre de la Marine d'avoir décidé de m'envoyer pour le représenter à Monaco à l'occasion des courses annuelles d'embarcations automobiles, et je vous en remercie en son nom. Vous me permettrez d'y ajouter d'autant plus tous mes remerciements personnels que, vous connaissant et ayant pu vous apprécier déjà depuis quelques années, je suis heureux de rappeler ici toute la cordialité de nos relations passées.

M. le Ministre de la Marine, dont vous savez toute la respectueuse sympathie pour la personne de Son Altesse Sérénissime et la profonde admiration pour Ses beaux travaux maritimes, pour les encouragements répétés qu'Elle donne à tant de savants et de navigateurs qui s'occupent des sciences de la mer, n'a pas cessé de montrer tout l'intérêt qu'il porte à la manifestation sportive annuelle à laquelle nous assistons; pour cela, il n'a jamais manqué d'envoyer ici chaque année plusieurs navires de notre flottille de guerre dont vous avez devant vous deux des plus brillants commandants. Il m'a chargé cette année de venir le représenter auprès de votre gouvernement et de vous apporter en même temps l'assurance de sa vive sollicitude pour la population monégasque.

Je vous prie, M. le Gouverneur Général, d'être son interprète et le mien auprès de Son Altesse Sérénissime en l'honneur de laquelle je lève mon verre.

Je bois aussi à vous, M. le Gouverneur Général, au succès des courses qui nous réunissent et à la prospérité des habitants de la Principauté.

M. le lieutenant de vaisseau de Verthamon, lui aussi, remercie M. le Gouverneur Général pour le gracieux accueil qu'il a réservé à ses camarades de la marine et à lui-même.

Ils emporteront tous de leur séjour dans les eaux de Monaco un inoubliable souvenir.

Il tient à saluer aussi Son Altesse Sérénissime, si attachée aux marins et si profondément connue, si respectueusement aimée d'eux.

Tous ces discours ont été soulignés par de vifs applaudissements.

La soirée s'est ensuite prolongée jusqu'à dix heures et demie au milieu de la plus aimable cordialité.

A la récente session du Congrès des Sociétés savantes de la France, qui s'est tenue la semaine dernière à Montpellier, M. Labande, conservateur des Archives du Palais, a présenté un mémoire à propos de diverses chartes anciennes, conservées dans le dépôt confié à sa garde par Son Altesse Sérénissime. Ces documents, compris entre le XI^e et le XIV^e siècles, éclairent d'un jour nouveau la constitution des domaines ecclésiastiques en Provence; ils permettent de reconnaître les origines de diverses familles régionales remontant au début du XI^e siècle, ainsi que les modifications du droit romain sous l'influence de l'état économique du pays.

L'Archiviste de Son Altesse Sérénissime a été désigné encore par le Comité des Travaux historiques pour présider la séance de la section d'Archéologie de jeudi dernier.

Sont arrivés dans la Principauté :

LL. AA. II. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse Wladimir de Russie;

S. Exc. M. Georges d'Alexeïeff, grand-maître de la Cour de S. M. l'Empereur de Russie;

M. le sénateur français Jean Darbot;

M. B. Müller, écuyer de S. M. l'Empereur d'Allemagne.

MM. Paul et Victor Margueritte, les distingués écrivains parisiens, sont actuellement de passage à Monte Carlo.

M. Gaston Calmette, directeur du *Figaro*, a passé quelques jours dans la Principauté.

La Société des Bains de Mer a, comme chaque année, aimablement invité les fonctionnaires de la Principauté et quelques personnes amies à prendre part au tir qu'elle leur réserve avant la clôture de la saison de tir aux pigeons. Cette réunion a eu lieu vendredi matin. Les honneurs du stand ont été faits par M. le baron de Boissieu, directeur, assisté de M. Félix Gindre.

Les courses de canots automobiles ont commencé dimanche, favorisées par un temps superbe. Aussi la foule des yachtsmen et des simples curieux avait-elle envahi tous les points d'où l'on pouvait suivre la lutte. La terrasse du tir aux pigeons était, suivant l'usage, réservée aux notabilités. C'est là que se trouvaient les postes des chronomètres et du jury.

Le *Journal de Monaco* donnera dans son prochain numéro les résultats de ces passionnantes épreuves.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de l'intéressante étude de M. Edmond Izard, secrétaire général de l'Institut International de la Paix.

La Vie Artistique

THÉÂTRE

La troupe d'opéra nous avait à peine quittés pour faire triompher à l'étranger la réputation du théâtre de Monte Carlo que, pour la seconde fois de la saison, la comédie reprenait possession de la scène du Casino. Et le public pouvait parcourir, en une semaine, du vaudeville au drame lyrique, toute la gamme de la littérature théâtrale.

Trois pièces de ton fort différent en effet se sont succédé en l'espace de huit jours : *Vous n'avez rien à déclarer*, la bouffonnerie des Nouveautés; *Chez les Zoques*, l'un des récents succès du théâtre Gémier, et *Grisélidis* qui, voilà déjà un certain nombre d'années, enchanta le public du Théâtre Français.

Fort différentes de ton, ces trois pièces, et si semblables au fond ! Toutes trois tournent autour de ce que nos arrière-grands-pères appelaient « la bagatelle ». Trivelin, viveur un peu lassé, retrouvera-t-il auprès de sa jeune femme l'ardeur nécessaire à « la bagatelle » ? C'est, très en raccourci, le sujet du vaudeville de MM. Hennequin et Veber. Faut-il voir dans l'amour autre chose que « la bagatelle » ? C'est la thèse très dix-huitième siècle ou très schopenhauerienne, comme on voudra la prendre, que développe M. Sacha Guitry dans *Chez les Zoques*. La tendre et pure *Grisélidis* se laissera-t-elle tenter par « la bagatelle » ? C'est le fond du charmant conte agréablement mis en vers par Armand Sylvestre et Morand.

La pièce de MM. Hennequin et Veber a fait rire. Mais on y trouve trop de Hennequin et pas assez de Veber. C'est un vaudeville un peu gros, pour ne pas dire un peu grossier. Il s'y rencontre bien quelques jolis mots de cette causticité froide que notre argot nomme « roserie » et des traits charmants d'observation caricaturale. Ainsi le personnage de cette *Zézé*, femme peintre, qui ne demande pas d'argent à ses amants, mais leur fait payer quatre mille francs les tableaux que lui fabrique un ancien prix de Rome dans la misère. Mais pourquoi tant de quiproquos, tant de portes ouvertes et fermées, tant de gilets et de pantalons échangés sans aucun résultat ? Sans doute la mésaventure fort connue dont est

victime le comte de Trivelin peut offrir de l'intérêt au psychologue par ses origines et au moraliste par ses conséquences. Elle a été triomphalement introduite dans la littérature par Rousseau; elle a fourni au théâtre le sujet de la *Sensitive*. Mais pourquoi la traîner parmi tant d'équivoques si complaisamment prolongées et si souvent entendues déjà ? Il est vrai qu'on a ri et, quand on a ri, on doit se déclarer désarmé.

L'interprétation a d'ailleurs été excellente et a donné à cette farce le mouvement endiablé qui convenait. A citer particulièrement MM. Hurteaux, magistrat tour à tour folâtre et majestueux; Rozenberg, un Trivelin élégant et gai; Levesque qui jouait *en maigre* le rôle créé *en gras* par le pauvre Torin; M^{mes} Paulette del Baye, une ravissante *Zézé*; Rosine Maurel, une belle-mère bruyante et redoutable.

Chez les Zoques est l'œuvre d'un tout jeune homme. On s'en aperçoit. Non qu'il y ait (Dieu me pardonne!) des naïvetés ou des inexpériences de facture. Les jeunes gens connaissent dès le collège toutes les habiletés et toutes les roueries. D'ailleurs, celui-ci était à bonne école pour apprendre le métier. Ce qui révèle la grande jeunesse de l'auteur, c'est l'insolence heureuse avec laquelle s'y affichent l'orgueil masculin, l'indifférence dure et méprisante pour l'âme et le cœur de la femme. Chérubin est trop grisé par l'ivresse neuve de ses sens pour être tendre. Donc les Zoques, que nous fait connaître l'explorateur d'Altour, sont un peuple lointain qui a résolu, ou à peu près, le problème du bonheur en simplifiant l'amour. Ils l'ont débarrassé de tous les sentiments parasites dont notre civilisation l'encombre. Ils l'ont réduit au rôle d'agréable passe-temps. Dès lors, plus de souffrance, de jalousie, de contrainte, plus de drames passionnels et, partant, (M. S. Guitry, fils d'acteur, acteur lui-même et auteur, a-t-il pu y songer sans frémir), plus de théâtre, ou si peu !

M. S. Guitry ne s'arrête pas à cette éventualité et il nous prêche avec une bonne humeur féroce et une grâce entraînant la morale, si l'on peut ainsi parler, de l'heureux peuple Zoque. Les situations fort amusantes et souvent osées de cette jolie œuvre sont nouées et dénouées d'une main experte et légère. Le dialogue vif, aisé, se pare de cet esprit narquois, de cette raillerie nonchalante qui ont trouvé leur plus remarquable interprète dans le père du jeune auteur. Le souvenir du célèbre artiste s'impose d'autant plus impérieusement que M. Sacha Guitry, qui joue dans sa propre pièce, a son allure, son geste, son timbre de voix. C'est dire que, comme interprète, il est déjà fort intéressant. Numès a été délicieux de bonhomie fine et ironique dans le rôle d'un mari zoque (car il y a des Zoques à Paris). M^{lle} Charlotte Lysès a été exquise de silhouette, de diction et de gaieté malicieuse en parisienne gentiment curieuse et innocemment perverse. La jolie Paulette del Baye, gavroche comme La Vallière, trépidante comme Polaire, a été une affolante Kiki. Les autres rôles ont été fort bien tenus.

Une gracieuse piécette, *Le Manuel du Paon*, de MM. Fred Isly et Jean Kolb, précédait sur l'affiche la pièce de M. Guitry et a été vivement applaudie.

La semaine s'est terminée par deux représentations de *Grisélidis*, le joli vitrail peint par Armand Sylvestre et Eugène Morand. La pure et touchante figure de *Grisélidis* s'incarnait en M^{lle} Bartet que sa voix grave et douce, ses attitudes hiératiques, sa silhouette fragile et noble, son pathétique contenu, harmonieux et profond ont consacrée (on n'ose pas dire depuis longtemps quand on voit la délicieuse artiste) comme l'interprète idéale de ce qu'il y a de plus chaste, de plus élevé et de plus délicatement tendre dans l'âme de la femme. Auprès d'elle, M. Fenoux a montré de la passion et de l'énergie. M. André Brunot et M^{lle} Arlette ont été un couple très heureusement diabolique. M. Vouthier, poète sentimental et passionné, M^{lle} H. Dorville, Bertrade distinguée et touchante, se sont fait particulièrement remarquer dans un ensemble excellent.

Emprunté à une légende provençale, le poème de

Grisélidis nous transporte en plein rêve au rythme des vers harmonieux, sonores et caressants que le consciencieux artiste que fut Sylvestre avait appris à forger à l'école du Parnasse. Car ce conteur... regrettable fut un amoureux fervent de la beauté. A dire vrai, peut-être la pièce porte-t-elle un peu sa date. Depuis lors, sous l'influence des Samain et des Regnier, le rythme du vers s'est assoupli. Avec le temps, quelques images, encore fraîches quand l'œuvre fut écrite, se sont fanées. Mais on ne saurait résister au grand charme qui se dégage et de cette versification solide et sensuelle, et de ce poème d'un si séduisant irréal. Aussi le succès a-t-il été grand pour l'œuvre et pour ses interprètes.

CONCERTS

Le concert classique de jeudi était entièrement consacré à l'audition des œuvres de M. Sylvio Lazzari que dirigeait lui-même le remarquable compositeur.

M. Lazzari, qui est né dans le Tyrol autrichien, a fait ses études musicales au Conservatoire de Paris où il eut comme professeurs Ernest Guiraud et César Franck. Particularité rare, M. Lazzari a étudié le droit en même temps que la composition. Il a pris son titre de docteur en 1882. Il est naturalisé français.

Parmi ses œuvres on peut citer une *Sonate* pour piano et violon, un *Quatuor* pour instruments à cordes, un *Trio* et un *Octuor* pour instruments à vent, un *Concertstück* pour piano et orchestre, une *Suite d'orchestre*, une *Symphonie en mi majeur*, sans compter de nombreux chœurs, mélodies et morceaux pour piano. Il a écrit pour le théâtre *Lulu*, *Armor* et la *Lépreuse*.

Au concert de jeudi, M. Lazzari a fait entendre une *Symphonie en mi bémol* qui avait été exécutée au dernier concert Chevillard. On en a surtout apprécié la troisième partie qui est la plus inspirée et la plus émouvante. L'œuvre entière est d'ailleurs écrite avec une grande science orchestrale et un art d'harmoniste consommé. Elle a été interprétée avec chaleur par l'orchestre et vivement applaudie.

Le *Prélude d'Armor*, d'une inspiration élevée et d'une superbe tenue musicale, a été également l'objet d'un grand succès.

Effet de nuit, inspiré d'une poésie de Paul Verlaine, est un impressionnant tableau symphonique où de délicieuses phrases de clarinettes mettent un grand charme.

La marche pour une *Fête Joyeuse* a triomphalement terminé sur un mouvement entraînant et d'un beau caractère cet intéressant festival.

**

Dimanche, au concert moderne, l'orchestre, dirigé par M. André Bloch, a fait entendre avec la perfection qui lui est habituelle la *symphonie en ré majeur* de Haydn, un *menuet* de A. Pomé, l'ouverture du *Timbre d'Argent* de Saint-Saëns, la danse des sylphes de la *Damnation de Faust* et l'ouverture d'*Euryanthe* de Weber.

La voix délicieuse et le style excellent de M^{me} Boyer de Lafory ont été longuement acclamés dans *Plaisir d'amour* de Martini; *l'Esclave* de Lalo; *J'ai pardonné* de Schumann et *Ode Saphique* de Brahms.

Jeudi 11 Avril 1907, à 2 heures et demie

21^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. ANDRÉ BLOCH

Prélude de Parsifal..... Wagner.
Symphonie en La majeur (n° 7).... Beethoven.
Divertissement sur des chansons russes. Rabaud.
Prélude pour un drame..... Torre Alfina.
Marche Hongroise de la Damnation de Faust. Berlioz.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans son audience du 2 avril 1907, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Glenet, Arthur Henri-Joseph, né à Waha (Belgique) le 21 décembre 1882, mécanicien, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité;

Bruder, Pierre, né à Yenatz (Suisse) le 27 juin 1854, garçon d'hôtel, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité;

Bonnemaison, Pierre, né au Fousseret (Haute-Garonne), le 16 mars 1867, charpentier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 32 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion, avec la circonstance de récidive.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Samedi 13 Avril 1907, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents Actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1906-1907;
- 2° Rapport des Commissaires;
- 3° Approbation des Comptes, s'il y a lieu;
- 4° Fixation du Dividende;
- 5° Ratification de la nomination du Directeur général;
- 6° Nomination des Commissaires des Comptes.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

Exécution de l'art. 381 du Code de procédure pénale

Par exploit de TOBON, huissier, en date du 18 mars 1907, enregistré, le sieur **Starke, Paul**, né à Dresde (Saxe), le 17 octobre 1881, fils de Paul STARKE, ayant demeuré à Monte Carlo et à Dresde, actuellement sans domicile ni résidence connus, a été assigné à comparaître le jeudi 2 mai 1907, à 9 heures du matin, devant le Tribunal correctionnel de Monaco, sous prévention de vol au préjudice du sieur VOLLHARDT; — délit prévu et puni par les articles 377 et 399 du Code pénal.

Pour extrait conforme :
Au Parquet, à Monaco, le 4 avril 1907.
P. l'Avocat Général,
Le Substitut,
Paul DE VILLENEUVE.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

Exécution de l'art. 381 du Code de procédure pénale

Par exploit de TOBON, huissier, en date du 23 mars 1907, enregistré, le nommé **Huet, Ernest**, âgé de 48 ans, né à Pont-Saint-Pierre (Eure), mécanicien, ayant demeuré à Paris, 47, rue Longchamps, actuellement sans domicile ni résidence connus, a été assigné à comparaître personnellement le jeudi 25 avril 1907, à 9 heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Monaco, sous prévention: 1° d'avoir, le 21 mars 1907, conduit dans la Principauté un véhicule à moteur mécanique à une vitesse excédant douze kilomètres à l'heure et de n'avoir pas ramené cette vitesse à celle d'un homme au pas à une intersection de rues; — 2° de n'avoir pas, le même jour et au même lieu, arrêté

ledit véhicule à moteur mécanique à la première injonction des agents de l'autorité;

Ces faits constituant les délits prévus et punis par les articles 8, 14, 16 et 18 de l'ordonnance Souveraine du 11 décembre 1901, modifiée par celle du 22 décembre 1903.

Pour extrait conforme :
Au Parquet, le 6 avril 1907.
P. l'Avocat Général,
Le Substitut,
Paul DE VILLENEUVE.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco

AVIS

Suivant acte reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le vingt-trois mars 1907, enregistré, M. **Abel Marcelli**, artiste peintre, et madame **Antonia Martin**, son épouse, demeurant ensemble à Monte Carlo, avenue Saint-Charles, n° 29, ont acquis de madame **Joséphine-Marie Brizard**, le fonds de commerce d'ouvrages de dames, broderies, dentelles, voilettes, gants, lingerie, parfumerie et cartes postales qu'elle exploitait dans le magasin n° 11 du marché Central de Monte Carlo.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile à cet effet élu, en l'étude de M^e Eymin, notaire, dans le délai de huitaine, sous peine de forclusion.

Pour extrait :
Signé : Alex. EYMIN.

AVIS

M. PEDEVILLA Louis, agent de police à Monaco, prévient le public qu'il ne reconnaîtra pas les dettes que pourra contracter sa femme **Cécile GASPARETTI**, qui a quitté le domicile conjugal.

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES

ET SIROPS

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison **Colly-Joffredy**

(ENTREPOT MONÉGASQUE DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)

21, Boulevard de l'Ouest -- Téléphone 1-41

ON LIVRE A DOMICILE

Seul dépositaire de la Brasserie RUBENS

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 1^{er} au 7 Avril 1907.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Pust	Passagers.
Nice	vap. Galatea, ital.	Morando	Id.
Cannes	b. Ville-de-Marseille, fr.	Gandillet	Sable.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Vierge-Marie, fr.	Serri	Id.
Id.	y. à v. North-Star, amér.	Timpson	Sur lest
Nice	y. à vap. Sagitta, fr.	Conan	Id.
Villefranche	y. à vap. Erin, angl.	Callaway	Id.
Id.	y. à vap. Kethailes, angl.	Bartley	Id.
Cannes	y. à vap. Vanduara, angl.	Thomas	Id.
Id.	y. à vap. Rosabelle, angl.	Wenlock	Id.

DÉPARTS du 1^{er} au 7 Avril

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Pust	Passagers.
Gènes	vap. Galatea, ital.	Morando	Id.
Cannes	b. Ville-de-Marseille, fr.	Gandillet	Sur lest.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Vierge-Marie, fr.	Serri	Id.
Naples	y. à v. North-Star, amér.	Timpson	Id.
Nice	y. à vap. Varuna, amér.	Frayler	Id.
Gènes	y. à vap. Kethailes, angl.	Bartley	Id.